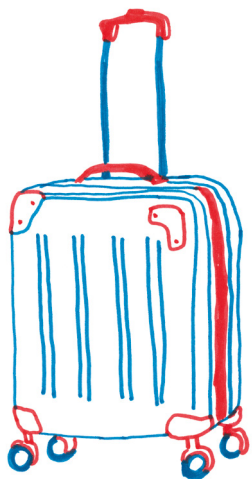


le guide *de la* mobilité internationale DES JEUNES DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE





En tant qu'étudiant-e, lycéen-ne, apprenti-e, tu te poses beaucoup de questions...

Tu étudies des choses différentes durant ta scolarité, mais la difficulté est de savoir en quoi cela va servir tes envies, tes rêves, tes futurs projets.

Pour cela, il t'est possible d'aller chercher des réponses au-delà de nos frontières, de t'impliquer dans un autre environnement, de découvrir d'autres manières de travailler ou d'avoir la possibilité de t'engager pour une cause qui est propre à tes valeurs.

Des vidéos de témoignages de jeunes de l'enseignement agricole ayant eu une expérience à l'étranger sont disponibles en ligne. À la même adresse tu peux télécharger le guide :

moveagri.ning.com/guide-mobilite

« À peine 19 ans en poche, je pars pour une aventure sur la route des Indes, oui des Indes car l'Inde est un pays à multiples facettes, toutes différentes et surprenantes. »

Guénaël – Stage BTS GPN en Inde @moveagri

L'équipe du guide

Élaboré à l'origine par six étudiants de l'**Université Bordeaux Montaigne**, en partenariat avec le **RED** (Réseau d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale de l'enseignement agricole), **France Volontaires** (plate-forme des volontariats internationaux d'échange et de solidarité) et le **BRECI** (Bureau des Relations Européennes et de la Coopération Internationale) de la **DGER** (Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche)

Les dessins et la mise en page de cette édition 2021 ont été réalisés par **Edith Mercier**, le livret a été imprimé par l'imprimerie **Reprint**, et le poster qui accompagne cette édition a été imprimé en riso par l'atelier **Pépité**, à **Toulouse**.

Ce guide d'information te présente des possibilités pour partir à l'étranger et t'apporte des pistes de réponses à ces différentes questions.

Pourquoi vivre une expérience à l'étranger ?

Partir combien de temps ?

Dans quel cadre ?

Dans quel pays ?

À qui dois-je m'adresser pour avoir des informations ?

Quels organismes/structures choisir ?

Quelles sont les aides financières possibles ?

Dans le cadre de tes études

Stage à l'étranger page 2

Études à l'étranger page 3

Dans le cadre du volontariat

Les chantiers internationaux page 5

Le service civique à l'international page 6

Les volontariats européens pages 7-8

Les autres volontariats internationaux pages 9-11

Dans le cadre d'échanges de jeunes

Erasmus + Jeunesse page 12

L'OFQJ / L'OFAJ page 13

Partir autrement et bons plans

Année de césure / Séjour au pair page 14

Programme Vacances Travail (PVT) / Zellidja..... page 15

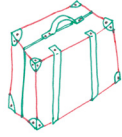
Couchsurfing / Woofing..... page 16

Préparer son voyage page 17

+ un poster chronogramme « *Avant / Juste avant / Après le voyage* »

Et maintenant, à toi de jouer !

Stage à l'étranger



: tu as plus de 14 ans
 : entre 2 semaines et 6 mois

2
Dans le cadre des études



« Les au-revoir avec ma famille d'accueil ont été très durs, car, en un mois, nous avons eu le temps de partager beaucoup de choses très fortes. Ils m'ont donné l'impression que j'étais chez moi. »

Damiana, BTS Horti, en stage au Costa Rica @moveagri

« Surtout, osez partir en stage à l'étranger. Vous n'avez rien à perdre. Vous ne pouvez que revenir gagnant ! »

Albin, Bac pro Aquaculture, en stage en Espagne

@moveagri

Dans le cadre de tes études, tu as la possibilité d'effectuer des stages. Certains peuvent se faire à l'étranger, même si tu es mineur-e. Alors n'hésite pas : demande à tes professeurs ! Tu découvriras un nouveau pays, une nouvelle culture, de nouvelles pratiques dans un cadre mi-scolaire, mi-professionnel.



Tu peux effectuer des stages de 2 semaines à 6 mois dans tous les pays non déconseillés par le **ministère de l'Europe et des Affaires étrangères**.

www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/

Tu trouveras également beaucoup d'infos et de témoignages, passionnants, classés par pays et formation, sur **Moveagri** : « Le réseau social des élèves et étudiants de l'enseignement agricole qui bougent à l'étranger » :

moveagri.ning.com/

L'aide dépend de ton statut (boursier ou non), de ta **Région** (les bourses ne sont pas identiques selon les **Conseils Régionaux** et parfois **Départementaux**), de ta destination et si ton établissement participe à certains projets (**ERASMUS** + pour l'Europe, **OFQJ** pour le Québec...). Le **ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation** offre également des bourses (bourse **DGER** pour des stages de 4 semaines minimum). Demande au référent coopération internationale ou **ERASMUS** + de ton établissement qui saura te renseigner.

Plus d'infos sur : moveagri.ning.com/page/bourses

3
Dans le cadre des études



« Je n'étais jamais restée aussi longtemps à l'étranger. Ce voyage m'a fait grandir : j'étais seule, il fallait se débrouiller. En France, même, administrativement, j'avais plutôt tendance à appeler mes parents. Là, il fallait se prendre en main pour que ça marche »

Léa, un semestre d'étude ERASMUS+ en Croatie

Avant ou après le **Bac**, tu peux avoir envie de faire une partie de tes études à l'étranger. C'est possible et plus facile à organiser si ton établissement a des partenariats avec des lycées, écoles ou universités à l'étranger.



Tu peux effectuer des échanges scolaires de quelques jours, mais aussi valider des semestres d'études dans d'autres pays.

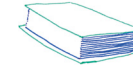
Témoignages d'étudiants partis avec **ERASMUS+**

www.generation-erasmus.fr/

Si tu es lycéen, voici les possibilités offertes par **Erasmus+** avant le bac et si ton établissement dépose un projet :

www.agence-erasmus.fr/page/partena-riats-enseignement-scolaire

Études à l'étranger



: tu as plus de 14 ans
 : entre 2 semaines et 12 mois



L'aide dépend de ton statut (boursier ou non), de ta **Région** (les bourses ne sont pas identiques selon les conseils régionaux, il peut exister des aides particulières pour les élèves et étudiants inscrits dans les DOM TOM) et de ta destination (**ERASMUS** + pour l'Europe, **OFQJ** pour le Québec...). Demande au référent coopération internationale ou **ERASMUS** + de ton établissement qui pourra te renseigner.



Si tu es en situation de handicap et souhaites partir en mobilité **Erasmus** +, il existe des aides spécifiques (accompagnateurs, subventions équipements...)

www.generation-erasmus.fr/

DANS LE CADRE DU VOLONTARIAT

4 Dans le cadre du volontariat

Pourquoi s'engager à l'international ?

Il existe différentes formes d'engagement, qu'il convient de choisir en fonction de ses motivations, de ses envies et des objectifs que l'on se donne.

Être bénévole, c'est s'impliquer sur son temps libre, dans des domaines d'activités divers et variés, destinés à autrui ou à une cause, tels que la défense de l'environnement, la culture, le sport, la santé... Le bénévole ne perçoit ni rémunération, ni compensation, mais peut recevoir un défraiement. Il est libre de choisir son temps d'implication.

Le volontariat se distingue du salariat et du bénévolat puisque le volontaire n'est pas salarié, mais bénéficie d'une indemnité et de droits sociaux selon les différents dispositifs. Il n'existe pas un volontariat, mais plusieurs types de volontariats. Ils poursuivent toujours un but d'intérêt général et s'exercent le plus souvent dans des organismes sans but lucratif (collectivités territoriales, écoles, associations, ONG, etc.).

Témoignages d'**Alexia**, de **Farouk** et d'autres jeunes de l'enseignement agricole sur leur expérience à l'étranger
à retrouver en vidéo sur : moveagri.ning.com/guide-mobilite



Attention au Volontourisme !



Les offres de « **voyage solidaire** », « **tourisme humanitaire** » ou encore « **missions solidaires** » pullulent sur internet et certaines organisations à but lucratif exploitent cette envie d'aider dans une logique commerciale, entraînant bon nombre de dérives. C'est ce qu'on appelle le « **volontourisme** ». Forme de tourisme conjuguant voyage et « **engagement volontaire** », le volontourisme promet à des individus désireux de s'engager pour une cause, la découverte de nouvelles cultures tout en venant en aide à des communautés locales. Si les intentions de départ paraissent louables, dans les faits, des organisations proposent des séjours payants dont le modèle économique repose sur les profits tirés de cet engagement volontaire, bien souvent au détriment de l'intérêt général. Jouant sur la quête de sens des personnes en désir d'engagement, ces pratiques dérogent aux principes de qualité du volontariat. Cette « marchandisation » du secteur du volontariat entraîne des dérives dont les effets peuvent être plus ou moins graves pour les communautés d'accueil, comme pour les personnes participant à ces séjours.

N'hésite pas à contacter l'Espace Volontariats du pays où tu souhaites te rendre,
pour vérifier si la structure d'accueil avec laquelle tu souhaites réaliser ta mission est reconnue.

www.france-volontaires.org/avant-le-volontariat/attention-au-volontourisme/

5 Dans le cadre du volontariat



 : tu as plus de 16 ans
 : entre 15 jours et 1 mois

« En participant à deux chantiers de solidarité, au Togo et en Roumanie, j'ai appris à m'ouvrir au monde, à ne pas rester sur mes positions, mais à chercher à comprendre l'autre. Le voyage est sans doute l'une des plus belles expériences à vivre quand on est jeune. »

Pierre

Les chantiers internationaux favorisent la rencontre et l'échange avec des jeunes du pays d'accueil et d'autres jeunes étrangers. Ils peuvent être effectués en **France** ou à l'international. Tu peux partir en mission en groupe ou individuellement.

Une action d'intérêt général est à réaliser : construction, rénovation du patrimoine, d'infrastructures sanitaires et sociales, organisation de campagnes de reboisement, d'entretien d'écosystème, de festivités, etc. Un chantier n'est pas uniquement dédié au domaine de la construction ou de la restauration, il peut être également culturel, artistique, éducatif, agricole, etc.



Pour plus d'informations, découvrir les offres du moment et candidater, tu peux consulter ces sites de référence : **Cotravaux** et ses associations membres : www.cotravaux.org
Les délégations régionales de **Cotravaux** pourront vous mettre en lien avec les associations présentes dans votre région.

CCIVS (Comité de coordination du service volontaire international) :

www.ccivs.org

whc.unesco.org/fr/pmvolontariat/



La participation aux missions de chantiers de solidarité internationale est bénévole. Les frais de voyage et une participation aux frais d'hébergement et de nourriture sont à ta charge (Néanmoins, lorsque les chantiers ont lieu en **Europe**, les montants des frais sont souvent très modestes).

L'engagement de Service Civique à l'international



 : tu as entre 16 et 25 ans

 : entre 6 et 12 mois

6 Dans le cadre du volontariat

« J'ai effectué un engagement de Service Civique d'une durée de 10 mois dans une association. Ma mission consistait à faire des temps d'animation auprès d'un public scolaire (...) Cette expérience m'a enrichie personnellement et m'a permis de trouver ma voie. J'ai donc souhaité poursuivre, par la suite, mes études dans ce domaine d'activité. Grâce à ces pratiques, j'ai l'opportunité aujourd'hui de partir faire un stage de 4 mois au Maroc pour aider des jeunes filles en milieu rural à continuer leurs études supérieures. »

Céline

Les missions sont d'intérêt général et effectuées dans l'un des domaines suivants : la solidarité, la santé, l'éducation pour tous.tes, la culture et les loisirs, le sport, l'environnement, la mémoire et la citoyenneté, le développement international et l'action humanitaire, l'intervention d'urgence. Les missions proposées se font en **France** et/ou à l'étranger. L'**engagement de Service Civique**, accessible tant en **France** qu'à l'international sans conditions de diplôme, est un tremplin vers un emploi ou la poursuite d'études.



Pour connaître toutes les missions disponibles en France et à l'international, tu peux te rendre sur le site :

www.service-civique.gouv.fr/page/missions

-à-l-international



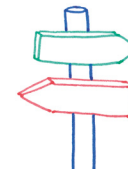
Il est possible d'effectuer un **engagement de service civique** jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. L'indemnité est cumulable avec l'**Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)** et l'aide au logement.

Tu ne perçois pas de salaire, mais une indemnité mensuelle minimale de 473,04 € en **France**, ou 522,87€ à l'international (chiffres 2020). Tu perçois en plus une prestation d'un montant minimum de 107,58 € net en nature ou en espèces correspondant aux frais d'alimentation, de logement ou de transports. Tu peux bénéficier d'une bourse supplémentaire de 107,68 € sous certaines conditions : bénéficiaire ou appartenant à un foyer bénéficiaire du **RSA**...

www.service-civique.gouv.fr/faq-volontaire

7 Dans le cadre du volontariat

Le volontariat franco-allemand



 : tu as entre 18 et 25 ans

 : entre 10 à 12 mois en Allemagne

« Si vous avez la possibilité de partir à l'étranger ne dites jamais non car ce sont toujours des expériences très enrichissantes »

Lone, volontaire franco – allemande OFAJ au Lycée agricole de Vendôme

L'expérience que te propose l'**OFAJ (L'office Franco-allemand pour la jeunesse)** permet de t'engager comme volontaire en **Service Civique** dans une organisation d'accueil (école, club sportif, mairie, association culturelle ou de défense de l'environnement...) pour améliorer tes compétences culturelles, professionnelles et linguistiques.



Pour en savoir plus et découvrir les offres de volontariat :

volontariat.ofaj.org/fr/devenir-volontaire/



Durant ta mission, tu toucheras une indemnité (non-imposable donc) de **Service Civique** à hauteur de 513,31 € par mois. En complément de cette indemnité, les volontaires reçoivent une aide à l'équipement, l'hébergement ou au transport. Elle peut être versée en nature ou en espèces. La valeur minimale mensuelle de cette prestation est fixée à 107,58 €.

Le Corps Européen de Solidarité



 : tu as entre 18 et 30 ans (possibilité de s'inscrire dès 17 ans)

 : entre 2 et 12 mois

8 Dans le cadre du volontariat

« Depuis petite, j'ai rêvé de partir à l'étranger, mais je n'avais pas eu l'opportunité de l'accomplir : les moyens n'étaient pas là... Jusqu'à aujourd'hui. Le volontariat européen a constitué une extraordinaire opportunité d'accomplir ce souhait. Je remercie les personnes qui m'ont accueilli et m'ont apporté beaucoup ! »

Qing, Volontaire européenne, espagnole au Lycée agricole d'Albi @moveagri

Le **Corps européen de solidarité (CES)** de l'**Union Européenne** (anciennement Service volontaire Européen – SVE) te donne la possibilité de te porter volontaire ou de travailler dans le cadre de projets organisés dans toute l'**Europe** pour aider des communautés et des personnes. Exemples de thématiques : Inclusion, accueil et intégration des réfugiés et des migrants, citoyenneté et participation démocratique, environnement et protection de la nature, santé et bien-être, éducation et formation, emploi et entrepreneuriat, créativité et culture, sport.



Les missions de volontariat durent de 2 à 12 mois pour les départs individuels et de 2 semaines à 2 mois pour les groupes (10 à 40 personnes). Les stages, hors cursus scolaire, sont de 3 à 12 mois à plein temps.

Les emplois vont de 3 à 6 mois à plein temps (renouvelables une fois). Les projets de solidarité durent de 2 à 12 mois.

Pour plus d'informations :

www.corpseuropeensolidarite.fr/

Pour trouver des missions et candidater, il faut s'enregistrer sur le portail dédié :

europa.eu/youth/solidarity_fr



Si tu décides de te porter volontaire, tu ne percevras pas de rémunération, mais tes frais de voyage, de logement, de subsistance et d'assurance seront pris en charge pour toute la durée de l'activité. Il y a aussi la possibilité d'avoir le statut de stagiaire (frais de voyage et indemnité de séjour), apprenti ou employé, selon les projets. Pour les placements professionnels, il y aura une rémunération et un contrat de travail.

9 Dans le cadre du volontariat

Les programmes



Jeunesse, Solidarité Internationale (JSI) & Ville, Vie, Vacances /Solidarité Internationale (VVV/SI)

 : tu as entre 15 et 25 ans

 : 15 jours minimum (3 semaines minimum l'été)

Les programmes **JSI** et **VVV/SI** du **FONJEP** (deux dispositifs du **Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères**) encouragent les rencontres interculturelles de groupes de jeunes français.es et étranger.es autour d'une action de développement, en **France** ou à l'étranger. Ces programmes financent des projets d'intérêt collectif menés par des jeunes et portés par une association française en partenariat avec une association étrangère.

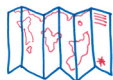
Tu peux effectuer des chantiers de 2/3 semaines en moyenne en groupe (5 à 16 jeunes) via l'appui d'une association, au profit d'un projet à l'international. Pour plus d'information, tu peux te référer au site du **FONJEP** :

www.fonjep.org/solidarite-internationale/projets-de-jeunes-jsi-et-vvvs




L'aide peut s'élever à 7 500 € maximum et doit représenter 50 % maximum du budget global.

Le Volontariat de Solidarité Internationale (VSI)



 : tu es majeur.e

 : en moyenne de 12 à 24 mois et jusqu'à 6 ans de VSI possible sur différentes missions

10 Dans le cadre du volontariat

Le **VSI** est un engagement à temps plein sur une action de solidarité internationale dans le domaine de la coopération au développement et de l'action humanitaire, encadré par l'une des 30 associations agréées par le **Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères**. Ce dispositif demande un certain niveau de qualification ou d'expériences professionnelles.



Pour avoir plus d'informations :

www.france-volontaires.org/avant-le-volontariat/les-differents-volontariats/le-volontariat-de-solidarite-internationale-vsi/

Tu y trouveras aussi la liste des associations agréées **VSI**, par et auprès desquelles tu pourras postuler. Plusieurs associations, dont **France Volontaires**, diffusent en ligne les offres actuellement accessibles.



La prise en charge est assurée par l'une des associations agréées par le **Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères**. Les frais de voyage, l'indemnité de subsistance, la protection sanitaire et sociale complète, une assurance vieillesse, les congés et le stage retour (et une indemnité de réinstallation, sous condition de durée de séjour) sont pris en charge.

11 Dans le cadre du volontariat

Le Volontariat de Solidarité Internationale



en Entreprise (VIE)
en Administration (VIA)

 : tu as entre 18 et 28 ans

 : entre 6 et 24 mois

En entreprise (**VIE**), tu réalises une mission commerciale, technique ou scientifique auprès d'une filiale d'une entreprise française implantée à l'étranger. Dans l'administration (**VIA**), tu participes à l'action de la France dans le monde en matière de culture, environnement, aide humanitaire ou développement, dans une ambassade, un consulat, une mission économique française à l'étranger ou un service de coopération et d'action culturelle. Pour avoir plus d'informations et découvrir les offres, tu peux consulter :

www.civiweb.com/FR/offres.aspx



Vous touchez une indemnité mensuelle : une partie fixe + une partie variable, couverture sociale incluse.

Le Volontariat de Solidarité Internationale



de la Francophonie (VIF)

 : tu as entre 21 et 34 ans
+ diplôme universitaire ou équivalent

 : 12 mois

Ces missions de volontariat sont réalisées au sein d'institutions francophones à l'étranger souhaitant bénéficier de l'appui d'un volontaire pour leurs projets. Les domaines d'intervention : langue française et diversité culturelle et linguistique ; promotion de la paix, la démocratie et les droits de l'homme ; appui à l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche ; développement de la coopération au service du développement durable et de la solidarité.

Plus d'informations :

jeunesse.francophonie.org/volontariat/presentation-du-programme



Les billets d'avion, la formation au départ, l'indemnité mensuelle, l'assurance santé et rapatriement ainsi qu'un appui au retour sont pris en charge.

Les échanges de jeunes ERASMUS +



 : tu as entre 13 ans et 30 ans
 : entre 5 et 21 jours (hors voyage)

12 Dans le cadre d'échanges de jeunes

« Cette expérience d'une semaine m'a permis de communiquer plus facilement et j'ai appris sur moi. Il ne faut hésiter à y aller même si on se sent un peu seul au départ. »

Clémentine, terminale STAV au lycée agricole d'Albi,*

échange de jeunes Erasmus + jeunesse avec des turcs et roumains

Lors d'un échange ERASMUS + jeunesse, organisé par une association ou ton établissement (entre 16 et 60 jeunes), tu peux participer à une série d'activités (ateliers, débats, jeux de simulation, activités de plein air...) autour d'un thème d'intérêt commun. Le projet peut aborder des domaines très divers : sport, lutte contre les exclusions, racisme, art et culture, environnement, protection du patrimoine, médias et information des jeunes, santé, économie solidaire, alimentation durable...

La rencontre peut se dérouler en France ou dans un des autres pays partenaires du projet (Europe, Balkans, Maghreb, Moyen – Orient, Russie...).



Les dossiers peuvent être déposés par une organisation à but non-lucratif, une association (l'association des élèves, l'ALESA ou l'ASC d'un lycée par exemple), un groupe de jeunes, une collectivité locale, un organisme public au niveau régional ou national...: Infos, exemples de projets et dossiers de demande de subvention :

site.erasmusplus-jeunesse.fr/definition_echanges_de_jeunes.html

Pour trouver des projets (en étant participant sans avoir à monter le projet) et des partenaires européens pour proposer un échange :

www.salto-youth.net/tools/otlas-partner-finding/projects/



La subvention accordée, si le projet est accepté (3 dates de dépôt dans l'année), permet de couvrir tous les frais (transport, hébergement, nourriture...).

13 Dans le cadre d'échanges de jeunes

Office Franco-Québécois pour la Jeunesse (OFQJ)



 : 18 -35 ans
 : variable selon les dispositifs

Implanté, en France et au Québec, l'OFQJ conseille et soutient chaque année des milliers de jeunes dans leur projet de mobilité professionnelle au Québec ou dans les pays francophones, pour certains programmes. Il contribue à accroître les échanges de savoir-faire et facilite l'insertion professionnelle. L'OFQJ te permet de réaliser un stage lié aux études, d'effectuer une formation professionnelle ou encore de participer à un séjour de formation thématique.

Pour en savoir plus, tu peux te rendre sur :

www.ofqj.org/espace/etudiants-apprentis

Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ)



 : tu as entre 13 et 30 ans
 : variable selon les dispositifs

« Grâce à ma correspondante, j'ai appris à accepter un autre caractère et à comprendre d'autres façons de penser. Nous sommes différentes, mais je crois que c'est une force, car n'étant pas toujours du même avis cela nous a obligé à parler davantage. »

Mathilde, 17 ans, échange OFAJ

Chaque année, l'OFAJ soutient plus de 9 000 programmes d'échanges entre les jeunes de France et d'Allemagne. Beaucoup de ces programmes sont ouverts aux Pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO), aux Pays d'Europe du Sud-Est (PESE) et du pourtour méditerranéen.

Les programmes proposés étant très variés, tu trouveras sur le site de l'OFAJ un moteur de recherche afin de trouver celui qui te correspond le plus ! Échanges scolaires, formations, stages, stages hors cursus, jobs, volontariats, bourses, cours de langue, etc. À toi de choisir !

Dans la plupart des échanges de jeunes (court terme) le niveau d'allemand minimum n'est pas requis !

Pour en savoir plus, tu peux te rendre sur le site :

www.ofaj.org

L'année de césure



: tu as plus de 18 ans

: 6 mois à 1 an

« J'ai visité les deux îles, travaillé et pratiqué le rugby. Cette année de césure m'a aidé à réfléchir et à penser différemment grâce à la rencontre d'une autre culture »

Théo, année de césure en Nouvelle-Zélande entre son bac et le BTS ACSE

Si tu es inscrit.e dans une formation d'enseignement supérieur (université, école...) tu as la possibilité de faire une année de césure. Cette année peut se décliner de manières très différentes : départ à l'étranger, stage, service civique, emploi, sapeur-pompier volontaire, projet associatif...

Elle permet de faire de nouvelles rencontres, de créer de nouvelles opportunités, de faire le point et de confirmer des choix personnels ou professionnels. Pendant cette période, tu gardes ton statut étudiant, tu signes donc un accord avec l'établissement auquel tu appartiens (ou avec lequel tu viens de t'inscrire via **parcoursup**). Cet accord te permet de réintégrer ta formation l'année suivante.

Pour en savoir plus : www.etudiant.gouv.fr/pid37344-cid136530/la-cesure-comment-ca-marche.html

Séjour au pair



: tu as entre 18 et 30 ans

: variable, à voir au cas par cas

« Au début c'était difficile par rapport à la compréhension en allemand. Mais après j'ai appris la langue très vite. »

Paula, volontaire européenne en lycée agricole et maîtresse au pair en Allemagne

Un jeune au pair voyage dans un pays étranger pour y vivre chez une famille d'accueil pendant une durée déterminée. La fille/le garçon au pair aide la famille d'accueil dans la garde des enfants ainsi que dans certaines tâches ménagères légères en tant que membre de la famille à part entière. En échange de ton aide, tu as droit au gîte et au couvert, ainsi qu'à une certaine somme d'argent de poche.

Le montant diffère selon le pays et le nombre d'heures de travail.

Dans certains pays, des dispositions légales l'encadrent, dans d'autres, c'est à la famille d'accueil et à toi de trouver un accord. Le but du séjour est l'échange culturel. Tu approfondis tes connaissances de la langue locale. Tu peux ou dois, selon les pays, participer à un cours de langue.

Pour plus de garanties, il est préférable de passer par un organisme agréé.

Pour en savoir plus : www.ufaap.org/fr/partir-au-pair/

14

Partir autrement

15

Partir autrement

Programme Vacances Travail



: tu as entre 18 et 30 ou 35 ans
(pour certaines destinations)

: variable selon les destinations et les projets

Tu souhaites voyager dans des pays comme l'**Australie**, le **Canada**, la **Nouvelle-Zélande**, le **Japon**, etc., tout en étant autorisé à travailler pour subvenir à tes besoins ? C'est possible grâce au **PVT**, le **Programme Vacances Travail**, qui permet chaque année à des milliers de jeunes de partir à la découverte du monde. Les Français peuvent partir en **Argentine**, en **Australie**, au **Canada**, au **Chili**, en **Colombie**, en **Corée du Sud**, au **Japon**, en **Nouvelle-Zélande**, à **Hong-Kong**, en **Russie**, en **Uruguay**, au **Mexique**, au **Pérou**, à **Taiwan** et **Brésil** !

Tu trouveras plein d'infos pratiques pour ton séjour, les conditions (attention, il y a beaucoup de demandes et parfois des quotas limités) avec l'obligation d'une assurance voyage et des bons plans pour organiser sereinement ton voyage en **Programme Vacances Travail** en consultant le site suivant : pvtistes.net/

Zellidja



: tu as entre 16 et 20 ans ?

Tu rêves de voyager seul-e

: variable selon les projets

La **Fondation Nationale des Bourses Zellidja** peut t'aider à réaliser ton projet en te guidant, en te mettant en contact avec d'autres jeunes voyageurs, et en t'octroyant une bourse.

Tu choisis ta destination et ton thème et la **Fondation** t'aide à bâtir ton projet si tu le souhaites. Alors n'hésite pas !

Témoignages et dossiers de candidature :

www.zellidja.com



Les autres formes de mobilité que nous te présentons ici ne sont pas inscrites dans des dispositifs officiels. Nous t'invitons donc à être vigilant. Il appartient à toi et à ta famille de vérifier le sérieux des propositions.

Plusieurs réseaux mondiaux mettent en relation des voyageurs, majeurs, prêts à donner un coup de main à des hôtes qui ont besoin d'aide pour leurs projets ou leurs activités, ou simplement pour partager un moment et t'héberger sans contrepartie. Les hôtes peuvent être des personnes seules, des familles ou des groupes.

Le couchsurfing



: tu as plus de 18 ans
 : variable selon les hôtes

C'est une pratique d'hébergement de particuliers à particuliers qui permet d'héberger ou d'être hébergé-e chez quelqu'un, pour une nuit ou quelques jours, gratuitement. L'idée principale, c'est l'échange culturel et l'hospitalité entre plusieurs personnes d'horizons différents.

Tu peux en savoir plus sur l'esprit du couchsurfing et les conditions de sécurité en allant sur le site www.couchsurfing.org

Attention ! Il n'y a pas ici non plus de cadre formel et de garanties sur la qualité des missions, des structures d'accueil et les couvertures en cas d'accident du travail par exemple. Il faut donc être vigilant et bien préparer ton projet avec tes proches : se renseigner sur la région d'accueil (cf : carte du *Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères – Conseils aux voyageurs*), soigne ton profil, ajoute une photo, écris quelques lignes pour te décrire, parle de tes goûts, tes passions, tes projets..., lis les commentaires des précédents voyageurs et contacte directement l'hôte et les précédents voyageurs en amont pour t'informer précisément sur les conditions d'accueil et les tâches prévues....

16

Partir autrement

Le woofing



: tu as plus de 18 ans
 : variable selon les projets

Travail : 4 à 7 h/jour soit environ 25-30 h/ semaine

Le woofing a été créé dans le but de promouvoir le développement durable en enseignant aux jeunes qui sont intéressés les techniques d'agriculture biologique. Si tu veux faire du woofing, tu seras accueilli-e dans une ferme.

Dans ces lieux, tu pourras : partager la vie d'une famille ou d'une communauté sur leur ferme, apprendre à jardiner, récolter, fendre le bois, faire des petits travaux, apprendre une langue étrangère ou tout simplement retrouver le contact avec la nature. En contrepartie de ton temps de travail, tu seras nourri-e et logé-e.

www.woof.fr ; autres réseaux mondiaux (hors agriculture) pour trouver des hôtes et des offres de travail : www.workaway.info ; www.helpx.net/...

17

Les grandes étapes pour une mobilité réussie



► Consulte les étapes de préparation sur le poster « *Avant / Juste avant / Après le voyage* » à télécharger sur : moveagri.ning.com/guide-mobilité

La préparation au départ, ainsi qu'au retour, doit être adaptée à la forme de mobilité choisie. Un chantier de trois semaines ne nécessite pas la même préparation qu'une mission de volontariat de deux ans ou qu'un stage de 2 mois...

Toutefois, quel que soit le projet et sa durée, une préparation est vivement recommandée (et parfois exigée), en complément de la préparation administrative. Elle permet d'anticiper des démarches qui peuvent parfois être longues, d'être en accord avec les attentes du lycée (et du rapport de stage par exemple), d'entamer une réflexion sur les questions culturelles, d'approfondir ses connaissances linguistiques et sur le pays, de réaliser ses demandes de bourses, de préparer le retour.

Dans l'enseignement agricole, des sessions de préparation au départ et de valorisation de l'expérience au retour (locales, régionales et nationales) sont organisées. Demande à ton établissement et en particulier au correspondant local de coopération internationale comment y participer.

Pour t'aider à préparer ton voyage et trouver ces informations, n'hésite pas à consulter le site suivant : moveagri.ning.com/

Tu trouveras aussi beaucoup d'informations utiles sur les pays et les structures d'accueil dans les 24 pays où l'association France Volontaires est présente, à travers ses Espaces Volontariats : www.france-volontaires.org/qui-sommes-nous/nous-contacter/dans-le-monde/

Tu trouveras dans ce guide toutes les réponses à tes questions pour vivre une expérience inoubliable à l'étranger.

Pourquoi vivre une expérience à l'étranger ?

*Partir combien de temps ?
Dans quel cadre ?*

Dans quel pays ?

À qui s'adresser pour avoir des informations ?

Quels organismes / structures choisir ?

Quelles sont les aides financières possibles ?

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

Graphisme & dessins : Edith Mercier | merci-edith.net · Impression : Reprint, Toulouse



Vidéos de témoignages et guide en téléchargement

sur :

[moveagri.ning.com/
guide-mobilite](http://moveagri.ning.com/guide-mobilite)

